

ASSEMBLEE GENERALE du 27 avril 2013

En date du 27 avril 2013 à 22h00 ;

Conformément aux statuts, l'assemblée générale annuelle s'est réunie sur les lieux du championnat de France 2013, présidé par M Gallet Clément pour soumettre à l'ordre du jour :

1/ Rapport des activités de l'association

Cette année, l'association a financé deux locations de compétitions: le Vesoul Open (222 euros) et le MIL Open (80 euros).

2/ Budget

L'association dispose actuellement de 412€ en banque. Les dépenses de l'année ont été de 450€. 302€ pour le financement des compétitions, 28€ pour l'hébergement du site internet, 108€ pour l'assurance (qui a été utile pour rembourser le vol de téléphone du GL open 2012), et quelques frais divers (piles de displays, frais de compte...). La vente de chronomètres (stackmat timers) a rapporté environ 500€.

3/ Coupe de France

La Coupe de France a été très bien accueillie, les retours sont positifs. 33 participants pour cette année ! Pour 2013, le pyraminx sera ajouté aux épreuves. L'étape finale devrait avoir lieu lors du La Montagne Open. La limite d'adhésion a été fixée au French Open 2013.

4/ Championnat de France

Winning Moves a décidé de ne pas organiser le Championnat de France cette année, notamment pour des raisons financières et certains retours négatifs des participants, vis-à-vis de la date (vendredi) ainsi que du lieu, devenu beaucoup trop petit avec le nombre croissant de compétiteurs.

La société a souhaité garder une position de sponsor, avec tout d'abord un regard un peu distant de l'organisation, pour finalement devenir assez positive et curieuse sur la façon dont l'événement s'est préparé.

On peut voir par là une façon pour eux de tester notre capacité à organiser un tel événement.

Leur financement a été de 5000€, versés sur le compte de l'AFS.

Pour les prochaines années, il nous a fallu prendre certaines positions :

- Changer de ville tous les ans
- Rester en avril, notamment pour permettre l'envoi de compétiteurs au prochain championnat international.

La question de « qui est en mesure de décider du lieu du championnat ? » a été discutée :

Il semble que l'AFS soit l'entité légitime pour prendre des décisions vis-à-vis de ce

championnat. Les organisateurs font généralement partie de l'AFS, ainsi que les délégués WCA, et certains membres de l'association ont un contact avec Winning Moves.

La décision de créer une commission a donc été prise :

Pour cette année, c'est 5 personnes qui ont été intégrées dans cette commission. Il a été suggéré qu'il serait bien d'avoir des gens de partout en France, avec des compétences et expériences différentes, de façon à mieux représenter les différents côtés des compétitions.

La commission en charge de décider du lieu du Championnat de France 2014 est donc composée de Gaël Dusser, Philippe Virouleau, Hippolyte Moreau, Mario Laurent, et Thomas Watiotienne.

Pierre Lemerle et Loïc Petit se sont proposés, mais ont retiré leurs candidatures pour limiter le nombre de personnes à 5 dans la commission.

Le mode de décision opté pour la commission est celui du consensus : tous les membres de la commissions doivent être d'accord. Ce mode permet de creuser les débats, et de faire un choix total.

Une adresse email a été créée pour cette commission : cdf@speedcubingfrance.org

Cette adresse a pour objectif de permettre à la commission d'échanger facilement (il s'agit en réalité d'une mailing-list : tous les mails envoyés à cette adresse sont transférés aux membres de la commission). Elle est aussi l'adresse de contact pour les demandes d'informations relatives au futur championnat, et surtout, c'est par cette adresse que seront faits les échanges entre les organisateurs du championnat et la commission.

La première décision à prendre est celle de la date limite de dépôts des dossiers de candidature.

Un autre point important a été soulevé : l'engagement de l'AFS dans l'organisation du championnat.

Il semblerait qu'avoir une association indépendante et locale simplifierait l'organisation, notamment dans les relations avec le ou les sponsors (en l'occurrence pour cette année, Winning Moves), pour les locations de salles, ainsi que pour la gestion de l'argent. Cette année, Winning Moves a versé l'argent directement sur le compte de l'AFS, ce qui n'a pas été évident à gérer.

Dernier point : Winning Moves attend un compte rendu de l'organisation du Championnat, notamment la couverture médiatique. Leur sera aussi envoyé les décisions prises en rapport avec la procédure d'organisation du Championnat de France.

Par rapport aux médias, il pourrait être intéressant de constituer une liste des participants, par ville, afin de pouvoir contacter leur presse locale, après avoir demandé l'autorisation à chaque compétiteur.

5/ Relations avec Winning Moves

Une longue discussion a eu lieu quant à la relation entre la communauté et Winning Moves.

A été relevée une certaine contradiction : WM est « rejetée » par la communauté, mais en même temps, partenaire, notamment pour le financement de compétitions.

La question posée est donc : Winning Moves se situe-t-elle en sponsor, ou en organisateur ?

La position de l'AFS a du être clarifiée, pour éviter tout malentendu. L'association est donc indépendante, les choix et envies des entités extérieures ne devraient pas influencer sur les choix de l'AFS, y compris ceux de la commission Championnat de France.

Winning Moves ayant fait un don de timers/displays, cette décision a été difficile. Il en est ressorti que ce don a été fait à la communauté pour permettre le développement du speedcubing en France.

Il paraît cependant évident que Winning Moves garde sa position de partenaire « privilégié », l'échange étant intéressant pour les 2 parties.

Ces choix sont à transmettre à Winning Moves, afin d'ouvrir une discussion avec eux, et d'avoir leur point de vue.

6/ Apports financiers

Question : L'association a-t-elle besoin de gagner plus d'argent ?

Ce n'est aucunement indispensable, le modèle actuel fonctionne, même sans rentrées majeures.

La question des compétitions payantes a été relevée, et globalement mal acceptée : il est possible de proposer des compétitions de qualité sans faire payer les compétiteurs.

Pour apporter de l'argent à l'association, plusieurs propositions ont été faites :

- Vente de timers
- Création et vente de t-shirts
- Autres activités pouvant rapporter de l'argent (salons, animations dans des festivals, ...)

7/ Divers

a) Adhésions

47 personnes ont adhéré à l'association depuis sa création. 42 adhérents au 1er janvier 2013

b) Relations avec les autres associations

L'AFS n'a pas de position claire. La création de la commission Championnat de France est un premier pas.

Devenir une fédération est une possibilité pour lier les associations locales, leur permettre de bénéficier d'une assurance globale, permettre d'utiliser le nom « Fédération Française de Speedcubing » comme « argument » de sponsoring, par exemple...

Cela pourrait aussi permettre, à long terme, de s'attacher au ministère de la jeunesse et des sports, notamment.

Cette idée est cependant un peu précoce au regard de l'âge et la maturité de l'association.

c) Le sujet de l'organisation de compétitions a été abordé, en particulier les moyens de gérer les conflits de date, de s'entraider en organisateurs, ...

Une mailing-list a donc été mise en place pour ce faire. Contact : orgas@speedcubingfrance.org

d) Enfin, une dernière mailing-list a été créée pour les adhérents. Cette mailing-list servira au bureau de l'AFS à transmettre des informations liées à l'association, mais aussi aux adhérents à discuter entre eux, de sujets relatifs à l'association. Les adhérents sont automatiquement ajoutés à la mailing-list (et peuvent être retirés sur simple demande).

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 01h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.